

BAC PRO

Aménagements paysagers



Le titulaire de ce bac pro transforme le paysage. C'est lui qui aménage et entretient les parcs, les jardins et les espaces verts.

Son travail commence par la préparation du chantier : il prend connaissance des instructions ou du cahier des charges, évalue les besoins en matériels et matériaux et prévoit les approvisionnements du chantier.

C'est ensuite la réalisation de l'espace paysager. Il faut lire les plans techniques et déceler les éventuelles anomalies, participer à la préparation du sol, établir le tracé des implantations construites ou végétales. Il peut installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage, des éléments de décoration et des mobiliers de jardin.

Il plante des végétaux, exécute les semis de gazon, à la machine ou à la main. Il peut aussi réaliser une rocaille, un dallage maçonné ou construire des marches d'escalier.

Il entretient également les espaces aménagés. Il taille les végétaux et les arbres fruitiers, entretient les haies, les pelouses, les réseaux d'irrigation.

Il ramasse les feuilles, replante les massifs, entretient les voies de circulation, enlève les mousses, traite les fissures des constructions, nettoie les canalisations...

Débouchés

Il est employé dans des entreprises paysagistes ou dans le secteur public : services espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux... Le plus souvent, il travaille en équipe restreinte (2 à 3 personnes) dont il assure l'encadrement de proximité. Il est aussi en relation avec les différents partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs.

Métier(s) accessible(s) :

- Ouvrier(ère) paysagiste
- Jardinier(ère) d'espaces verts

Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt.

Qualités requises :

- Dextérité
- Patience
- Sens de l'observation
- Bonne communication
- Sens artistique

Programme

Modules d'enseignement	Horaire annuel
<u>Enseignement général</u>	
Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308h
Langue et culture étrangères	98h
Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi	112h
Culture scientifique et technologique	208h
<u>Enseignement professionnel</u>	
Chantier d'aménagement dans son contexte	56h
Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers	140h
Organisation d'un chantier d'aménagement paysager	84h
Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères	84h
Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation	168h
Utilisation des agroéquipements	70h
Module d'adaptation professionnelle	56h
Activités pluridisciplinaires	112h

Descriptif des enseignements professionnels

- **Gestion d'un chantier de travaux paysagers** : devis, budget à gérer, cahier des charges, temps de main-d'œuvre et approvisionnements, planification par type d'intervention.
- **Technologies paysagères et conduite de chantiers** : travaux d'aménagement, terrassement et préparation des sols (remblais, déblais, tassement, labour). Plantations, engazonnements particuliers (placage de gazon, bande de roulement). Mise en place des voies de circulation, de réseaux d'arrosage, de drainage, d'éclairage... et construction d'éléments comme les rocailles, les escaliers, les bassins.
- **Équipements** : tondeuse, matériel de semis, motoculteur, matériel de taille, d'élagage, réseau d'irrigation :

comment les entretenir, diagnostiquer les pannes simples et effectuer de petites réparations.

- **Composition paysagère** : les formes, les volumes, les couleurs, les notions d'unité, d'harmonie. Réalisation de croquis d'aménagement. Comment analyser un paysage et mesurer les conséquences d'un aménagement sur l'environnement.
- **Fonctionnement de l'organisme paysager** : la filière paysage et ses différents acteurs.
- **Connaissance des systèmes vivants** : les écosystèmes, leur fonctionnement, le rôle humain dans leur transformation.
- **Connaissance des végétaux, physiologie de la plante.**

Stage

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Examen

E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde

- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles, coeff. 1
 - Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
 - Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
 - Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- Argumenter un point de vue, coeff. 2
- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie, coeff. 1

E2 : Langue et culture étrangères

- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle, coeff. 1

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES

- Développer sa motricité, coeff. 1

E4 : Culture scientifique et technologique

- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
 - Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques, coeff 1.5
 - Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome, Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des

raisonnements de la physique et de la chimie, Expliquer des enjeux liés au monde vivant coeff. 2.5

E5 : Choix Techniques

- Justifier des choix techniques d'aménagements paysagers en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux, coeff.2

E6 : Expérience en milieu professionnel

- Communiquer en situation professionnelle, Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles

Identifier les végétaux utilisés en aménagements paysagers et leurs caractéristiques écologiques et esthétiques, Conduire en sécurité le travail d'une équipe sur un chantier d'aménagement dans une perspective de durabilité, Réaliser en sécurité des travaux d'entretien et de création d'aménagements paysagers dans une perspective de durabilité, Mettre en œuvre en sécurité les matériels et équipements dans une perspective de durabilité et dans le respect des consignes, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers coeff.5

Epreuve facultative : points > 10

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 72 candidats inscrits, 70 présentés, 52 admis (soit 74.28% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Aménagements paysagers, Production horticole, Technico-commercial spécialité végétaux d'ornement
- Certificat de spécialisation Arrosage intégré, Constructions paysagères
- Responsable technique en aménagement d'espaces sportifs

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 **Castelnaudary**
LEGTA Pierre-Paul Riquet (*Public*)
- 11 **Narbonne**
LPA Martin Luther King

- 30 Rodilhan**
CFA agricole du Gard (*Public*) **A**
LEGTA Marie Durand (*Public*)
- 30 Uzès**
MFREO du Grand Mas (*Privé sous contrat*) **A**
- 34 Gignac**
LPTAH (*Privé sous contrat*)
- 34 Montpellier**
CFA agricole de l'Hérault (*CFA public*) **A**
- 34 Pézenas**
LPA Charles Marie de la Condamine (*Public*)
- 48 Javols**
MFREO de Javols (*Privé sous contrat*) **A**

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Collection Dossiers « Le dico des métiers »
- Collection Diplômes « Du CAP au BTS/DUT »
- Collection Parcours « Les métiers de l'agriculture »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet : www.portea.fr

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).